

**Le royaume
de la rue Saint-Honoré**

Madame Geoffrin et sa fille

Pierre de Ségur

Édition annotée

Fait par Mon Autre Librairie
À partir de l'édition Calmann Lévy, Paris, 1897.
Couverture : Le salon de Mme Geoffrin en 1755 par Lemonnier
Les notes entre crochets ont été ajoutées pour cette présente édition.

<https://www.monautrelibrairie.com>

© Mon Autre Librairie, 2024
ISBN : 978-2-38371-087-5

Table des matières

Introduction

Chapitre premier

Chapitre II

Chapitre III

Chapitre IV

Chapitre V

Chapitre VI

Chapitre VII

Chapitre VIII

Chapitre IX

Chapitre X

Chapitre XI

Chapitre XII

Chapitre XIII

Chapitre XIV

Chapitre XV

Chapitre XVI

Chapitre XVII

Chapitre XVIII

Chapitre XIX

Chapitre XX

APPENDICE

Introduction

Dans les dernières années de la vie de Mme Geoffrin, plusieurs de ses amis la pressèrent un jour d'écrire ses Mémoires, qui, par la multiplicité des gens qu'elle avait connus et l'importance des affaires auxquelles elle avait été mêlée pendant sa longue existence, ne pouvaient manquer, à leur sens, de présenter un réel intérêt. Elle accéda à leur prière, promit de se mettre aussitôt à l'œuvre, et leur donna rendez-vous à quelque temps de là pour soumettre à leurs suffrages le début de son travail. À l'heure dite, l'assistance était au complet ; elle déploya un papier et lut ce qui suit :

Mémoires de Mme Geoffrin, en six volumes in-12.

Préface

« La vérité de mon caractère, le naturel de mon esprit, la simplicité et la variété de mes goûts, m'ont rendue heureuse dans toutes les situations de ma vie ; je sens de la douceur à m'en rappeler les événements, et un plaisir piquant à penser que je vais me développer moi-même à moi-même.

Cet ouvrage sera pour moi ce que sont ordinairement, pour nous autres femmes, de grands projets de broderie ou de tapisserie : le choix du dessin nous amuse, l'exécution nous occupe quelque temps, nous y travaillons un peu, nous nous en ennuyons vite, et nous ne le finissons pas. »

Ce fut là tout l'ouvrage, et jamais par la suite il n'en fut plus question. Sans prétendre à suppléer le récit que Mme Geoffrin n'a pas pu ou n'a pas voulu faire, l'étude que l'offre aujourd'hui au public a pour objet de contribuer, dans la mesure de mes forces, à éclaircir certaines parties de l'histoire de cette bourgeoise illustre, et de combler, au moyen des documents inédits qui m'ont été confiés, les lacunes que l'on remarque dans les diverses notices où il est question d'elle. Cette prétention, même réduite à ces termes, peut encore sembler excessive, si l'on évoque le nom de quelques-

uns de ceux qui ont pris à tâche de faire revivre cette curieuse figure ; et - sans parler des écrits de ses contemporains, d'Alembert, Thomas, Morellet, qui ont publié après sa mort de touchants éloges de leur bienfaitrice - je voudrais pouvoir oublier, dans des temps plus modernes, les pages étincelantes d'esprit et admirables de justesse que Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du Lundi*, a consacrées à la fidèle amie des gens de lettre ; ou, plus dernièrement, la publication qu'a faite M. le comte de Mouÿ de la Correspondance de Mme Geoffrin avec le roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski. À cette nomenclature, il convient d'ajouter l'ouvrage récent de M. Tornézy, *Un bureau d'esprit au XVIIIe siècle*, où l'on trouve, avec plusieurs billets inédits de Mme Geoffrin, le croquis de quelques-uns des habitués de son salon, et les articles, plus ou moins étendus, de MM. de Goncourt, Honoré Bonhomme, Colombey, de Lescure, où j'ai puisé souvent des informations précieuses.

Mais quels que soient le mérite et l'intérêt de ces différents ouvrages, aucun d'eux ne constitue, à proprement parler, une biographie complète de Mme Geoffrin, ne présente une étude d'ensemble de cette carrière surprenante, de cette longue « royauté » - pour employer le terme dont se servent couramment les hommes de son temps - qui est à coup sûr une des curiosités de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. Le mot n'a rien d'exagéré, et c'est bien vraiment un « royaume » que cet hôtel fameux de la rue Saint-Honoré, où se succèdent, pendant près de cinquante années, toutes les illustrations de l'Europe : un royaume qu'administre avec ordre et que gouverne avec fermeté une autorité sans appel ; un royaume où, sous un sceptre unique, se rangent de véritables sujets, asservis à des lois rigoureuses, récompensés s'ils s'y soumettent, châtiés s'ils s'en écartent, surveillés en tout temps, dans leurs paroles et dans leurs actes, par une police sévère, dont l'académicien Burigny est l'incorruptible ministre ; un royaume enfin auquel ne manque même pas l'habituel complément de l'héritier présomptif, supportant avec quelque impatience la domination de la souveraine régnante, et fomentant sur les marches du trône une opposition frondeuse.

Tel apparaît en effet - du moins à certains égards - le rôle de la marquise de la Ferté-Imbault, fille unique de Mme Geoffrin,

dont je ne saurais parler qu'avec respect et avec gratitude, car je lui dois la plupart des matériaux de cette biographie. Morte sans descendance directe en 1791, Mme de la Ferté-Imbault désigna pour héritier d'une partie de ses biens Louis d'Estampes, marquis de Mauny, neveu de son mari, et lui laissa notamment, outre les meubles, tableaux, objets d'art, souvenirs précieux qu'elle tenait de sa mère, ses papiers personnels et ceux de Mme Geoffrin, qui vinrent ainsi s'ajouter au trésor, déjà si riche, des archives de la famille d'Estampes. Admis, par la bienveillance du chef actuel de cette illustre maison, à puiser dans cette mine jusqu'à présent inexploitée, je n'ai guère éprouvé d'autre difficulté que celle de faire un choix dans l'abondance des documents qu'elle renferme : lettres de Mme Geoffrin ou à elle adressées, carnets où elle inscrivait mille détails de sa vie quotidienne, comptes de sa maison, pensées et réflexions notées par elle au passage, sur le premier bout de papier qui lui tombait sous la main ; à quoi viennent s'ajouter, par liasses nombreuses, les manuscrits de Mme de la Ferté-Imbault, ce qu'elle appelait, avec une modestie singulièrement excessive, ses « rêveries sans style et sans orthographe », et qui forment en réalité le plus intéressant recueil d'anecdotes de tout genre, sur elle-même, sur sa mère, sur tous les gens qu'elle a connus, racontées de verve, au courant de la plume, avec une simplicité familière, pittoresque et vivante. Ce sont ces petits récits, disséminés en cent endroits divers, que j'ai désignés au bas des pages qu'on va lire sous le nom de *Souvenirs de Madame de la Ferté-Imbault*, bien que ces notes et ces billets épars soient, la plupart du temps, sans lien entre eux et sans suite apparente.

Parmi les documents inédits qui m'ont servi à écrire cette biographie, quelques-uns sont d'une telle étendue que je n'ai pu songer à les insérer dans le texte même de l'ouvrage. Je les ai réunis, sous forme d'*Appendice*, à la fin du volume. On y trouvera notamment la correspondance de la Grande Catherine avec Mme Geoffrin, les lettres de Grimm écrites de Pétersbourg pendant la dernière maladie de sa vieille amie, et quelques fragments anecdotiques sur le règne de Louis XV, rédigés de la main de Madame de la Ferté-Imbault, et qui m'ont paru propres à donner un aperçu de son style et de sa tournure d'esprit.

Les archives de la famille d'Estampes sont assurément la source où j'ai le plus largement puisé ; mais je n'ai pas négligé cependant les autres moyens d'information, et - sans compter les travaux de mes devanciers auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure - j'ai trouvé dans les bibliothèques publiques, dans les collections particulières, dans les archives de certaines capitales étrangères, des pièces qui m'ont servi à la fois de complément et de contrôle. Telles sont les lettres, que je viens de mentionner, de l'impératrice Catherine, qui n'ont jamais été publiées en France, et celles de Mme Geoffrin à Hume, dont les originaux existent à la Société royale d'Édimbourg.

Je manquerais gravement au devoir de reconnaissance si j'omettais ici le nom de M. Frédéric Masson, l'éminent historien, dont la vaste et sûre érudition connaît tous les trésors enfouis, dont la pénétration subtile devine ce qu'il n'a pu vérifier par lui-même, et dont la parfaite obligeance se plaît à faire profiter ses amis des découvertes de son savoir. C'est lui qui, le premier, m'a donné l'idée de ce livre ; c'est lui qui m'a désigné avec exactitude les portes où je devais frapper pour recueillir les éléments essentiels de cette biographie ; et je le prie d'agréer le témoignage public de ma profonde gratitude.

J'ai dit plus haut quel accueil empressé avait fait à ma demande M. le marquis d'Estampes, possesseur actuel des papiers de Mme de la Ferté-Imbault. Il me sera permis d'évoquer en outre le souvenir des journées pleines de charme que j'ai passées au milieu de ces précieux dossiers, dans cette pièce hospitalière et recueillie, dont les murs sont ornés des meubles mêmes qui garnissaient jadis le cabinet de Mme Geoffrin, et où parfois le maître du logis, s'associant à mes recherches avec bonté, et retrouvant dans sa mémoire des traditions de famille, éclaircissait d'un mot les points restés encore obscurs ou indécis, faisait revivre l'image de celle dont nos yeux déchiffraient, sur des feuillets jaunis par le temps, l'écriture à demi effacée. La ressouvenance de ces heures bien remplies me sera toujours aimable et chère.

Paris, 15 janvier 1897.

Chapitre premier

La famille de Mme Geoffrin. – Sa grand-mère, Mme Chemineau. – Son éducation première. – Son mariage.

Dans l'esprit de ceux qui s'intéressent aux choses du passé, le nom de Mme Geoffrin évoque généralement l'image d'une femme âgée, à la mine austère, surgie, par un phénomène spontané, vers le milieu du siècle dernier, pour régner du haut de son fauteuil sur le peuple des gens de lettres. Cette impression persiste si l'on parcourt les écrits de la plupart de ceux qui, de son temps ou du nôtre, lui ont consacré leur plume ; car ils s'accordent à déclarer « qu'elle n'a jamais eu de jeunesse », manière commode d'éviter toute explication sur l'origine et sur les causes de cette fortune extraordinaire.¹ Fille d'un valet de chambre de la Dauphine, mariée de bonne heure à un homme borné, mais riche, dont l'argent servit l'ambition de sa femme : voilà à quoi se réduisent, avec quelques anecdotes douteuses et quelques bons mots problématiques, les documents historiographiques sur les débuts de cette bourgeoise, dont le salon fut, selon l'expression de Sainte-Beuve, « une des institutions du dix-huitième siècle. »

Cette pénurie d'informations s'explique aisément. Madame Geoffrin, arrivée au bout de ses rêves, passée à l'état de célébrité, entretenant un commerce familier avec tout ce qui portait un nom en Europe, oubliait volontiers la modestie de son entrée dans la vie. Ses amis les plus intimes eux-mêmes ne se risquaient guère à l'interroger là-dessus ; et l'on peut affirmer que, parmi ses contemporains, bien peu possédaient des notions précises sur les commencements lointains d'une carrière si brillante. Mais le proverbe ne ment pas, qui dit que l'on n'est jamais trahi que par les siens : Madame Geoffrin avait une fille, qui lui survécut, et les nombreux papiers, notes, manuscrits de toute espèce, laissés par

¹ « Madame Geoffrin – écrit Sainte-Beuve – ne nous apparaît que déjà vieille, et sa jeunesse se dérobe à nous dans un lointain que nous n'essaierons pas de pénétrer. » (*Causeries du Lundi*)

cette dernière, rapportent avec détail ce que la protectrice des philosophes, par une discrétion excessive, ne se souciait pas d'étaler au jour. C'est à cette source précieuse qu'une bienveillante communication m'a permis de puiser ; et ces pièces, jusqu'à ce jour inédites, me mettent en état de projeter quelque lumière sur ce petit coin obscur de notre histoire littéraire.

« L'an 1699, le mardi 2 juin, fut baptisée Marie-Thérèse, née aujourd'hui, fille de Pierre Rodet, officier de feu madame la Dauphine, et d'Angélique-Thérèse Chemineau, sa femme, demeurant rue des Prouvaires. Le parrain : M. René Grivellé, intendant de monseigneur le maréchal de Noailles ; la marraine : Marie Duguet, femme de Louis Chemineau, banquier de Paris ; lesquels ont signé, etc.² »

Ainsi s'exprime le registre des baptêmes de l'église paroissiale de Saint-Eustache, à Paris. Pierre Rodet, le père de l'enfant, qualifié dans l'acte d'« officier » de feu la Dauphine, avait exercé en réalité pendant nombre d'années les fonctions de « valet de garde-robe » de cette princesse ; depuis la mort de sa maîtresse, il avait acheté la charge de « commissaire contrôleur juré mouleur de bois de la ville de Paris », et dans cette profession s'était acquis une certaine aisance. Son histoire ne paraît avoir présenté aucune particularité remarquable. Il mena avec simplicité une existence laborieuse, bornant son ambition au titre honorable de « bourgeois de Paris », dont le parent toutes les pièces où il est question de lui. Veuf, après treize ans de mariage, de Marie Poteret, qui mourut sans enfants en 1698, il se remaria, l'année même, avec Angélique-Thérèse Chemineau, qui fut la mère de madame Geofrin.

La seconde femme de Pierre Rodet était sans aucun doute, par sa condition et sa culture d'esprit, très supérieure à son époux. Fille d'un « banquier de Paris », elle joignait à une instruction étendue et à une vive intelligence les dons d'une réelle beauté et d'un naturel instinct d'élégance. Dans une miniature due à son propre pinceau – car elle se piquait du talent de peinture – elle s'est représentée en grand habit de soie verte brochée d'or, décolletée, les

² Archives de la famille d'Estampes.

traits fins et réguliers, les yeux noirs et perçants, offrant aux regards un fort coquet et séduisant ensemble. Ce portrait, adroitement exécuté, n'est pas son seul ouvrage. Indépendamment de quelques tableaux de moindre importance, elle laissa une vue d'Athènes qui, plusieurs années après sa mort, tomba sous les yeux du Régent, bon connaisseur en œuvres d'art, et lui plut si fort qu'il en proposa, à ce que l'on rapporte, le prix de deux mille écus. La proposition ne fut pas acceptée, et le tableau fut plus tard donné par madame Geofrin au roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski.

La naissance d'une fille, deux ans après la noce, fut une grande joie pour le ménage. La jeune madame Rodet, qui était une femme d'imagination, s'exaltait volontiers sur les destinées réservées à cette petite créature, et se laissait aller aux rêves les plus prématurés, dont elle faisait confidence à sa mère. Celle-ci, d'esprit plus positif, l'en raillait doucement : « Je ne suis pas surprise, écrivait-elle à sa fille, que vous soyez encore indécise sur le genre de talent auquel vous donnerez la préférence dans l'éducation de votre enfant. Quant à moi, je n'y avais point encore songé ; mais, comme vous me le mandez, *elle a déjà six semaines*, il est bien temps en effet de former un plan pour son éducation ! Vous n'avez jamais bien pu démêler, dites-vous, quel est celui que j'ai suivi pour la vôtre ? Je le crois sans peine, car je n'en ai jamais eu. J'ai toujours fait ce que je croyais le mieux, sans y songer d'avance... » Et la lettre, poursuivie sur ce ton ironique, se termine par cet avertissement : « Si je vous ai rendue plus habile que moi, tant mieux ; mais je ne vois pas la nécessité que votre fille le soit plus que vous. Savez-vous que je meurs de peur que vous n'en fassiez un prodige ! »

Les rêveries ambitieuses et les prudents conseils se trouvèrent également superflus, et madame Rodet n'eut pas l'occasion de réaliser les beaux projets qu'elle exposait avec ingénuité. Un an après la naissance de Thérèse elle accouchait d'un fils, qui fut appelé Louis, et dont la venue au monde coûta la vie à sa mère. Pierre Rodet, accablé par ce coup, ne tarda pas à suivre sa femme. Il mourut à son tour, le 10 mai 1706, et les deux enfants, orphelins précoces, quittèrent la petite maison de la rue des Prouvaires pour aller vivre rue Saint-Honoré, chez leur grand-mère maternelle, ma-

dame Chemineau, qui prit la charge de leur tutelle, et assumait avec dévouement la tâche que les parents n'avaient pas pu remplir.

Ce n'était pas une personne ordinaire que la grand-mère Chemineau,³ et les quelques lignes que j'ai citées plus haut ont déjà pu faire soupçonner qu'elle professait en matière d'éducation des théories assez particulières. Elle exerça sur madame Geoffrin une influence décisive, la marqua pour la vie d'une ineffaçable empreinte. Il suffit pour en être assuré de jeter les yeux sur le portrait que, bien des années plus tard, sa petite-fille, devenue célèbre et écrivant à une Impératrice, a tracé de celle qui prit soin de sa première jeunesse. Il n'est pas un trait du tableau qui ne puisse s'appliquer aussi bien au peintre qu'au modèle : « Ma grand-mère avait beaucoup d'esprit et une tête très bien faite ... Elle avait très peu d'instruction, mais son esprit était si éclairé, si adroit, si actif, qu'il ne l'abandonnait jamais ; il était toujours à la place du savoir. Elle parlait si agréablement des choses qu'elle ne savait pas que personne ne désirait qu'elle les sût mieux. Et quand son ignorance était trop visible, elle s'en tirait par des plaisanteries, qui déconcertaient les pédants qui avaient voulu l'humilier. Elle était si contente de son lot qu'elle regardait le savoir comme superflu pour une femme. Elle disait : 'Je m'en suis bien passée que je n'en ai jamais senti le besoin'.⁴ »

Avec de telles idées sur l'utilité des sciences acquises, on juge que madame Chemineau ne perdit pas son temps à bourrer de notions arbitraires la cervelle de l'enfant confiée à sa garde. « Si ma petite-fille est une bête, disait-elle, le savoir la rendrait confiante et insupportable ; si elle a de l'esprit et de la sensibilité, elle suppléera par son adresse à ce qu'elle ne saura pas ; et puis, quand elle sera en âge raisonnable, elle apprendra ce à quoi elle aura le plus d'aptitude, et elle l'apprendra bien vite. » Sur ce principe, elle se borna purement et simplement à lui enseigner à lire, ce dont elle se chargea elle-même. De maîtres et de professeurs

³ Elle était née Marie Daguet.

⁴ Ces lignes sont extraites d'une lettre que madame Geoffrin écrivit en 1765 à l'impératrice Catherine, qui l'avait interrogée sur sa jeunesse ; madame Geoffrin les avait recopiées de sa main pour les montrer à quelques amis. L'abbé Morellet, entre autres, en eut connaissance, et il en cite un fragment étendu dans *l'Éloge de madame Geoffrin*, qu'il publia en 1777.

elle ne lui en donna aucun, « pas même à écrire et à danser », et elle en exposait les raisons : « Quand elle voudra écrire, elle copiera les écritures qu'elle voit ; et quand elle voudra sauter elle sautera, et ne dansera pas pour faire la belle danseuse. » La grâce qu'apprennent les maîtres à danser lui paraissait insupportable, et elle n'en appréciait point d'autre que « celle que la nature nous donne, quand elle nous a bien constitués ». Même opinion sur la musique : le chant, par une exception unique, trouvait grâce à ses yeux, mais à la condition que la voix fût seule et sans accompagnement,⁵ car elle détestait tous les instruments, déclarant que « l'assemblage de plusieurs faisait beaucoup de bruit, et qu'un seul était insipide ». N'y a-t-il point dans cette préférence exclusive pour tout ce qui procède directement de la nature comme une intuition des doctrines si fort à la mode aux abords de la Révolution ? Et cette bourgeoise du temps de Louis XIV n'avait-elle pas, soixante ans à l'avance, deviné Jean-Jacques Rousseau ?

Au demeurant, ce parti-pris d'ignorance n'empêchait pas madame Chemineau de cultiver avec soin l'intelligence déliée de la petite orpheline. Si elle ne lui montrait pas à écrire, elle la faisait lire beaucoup, et lui expliquait ses lectures. Elle lui apprenait à penser, la forçant à raisonner avec elle, à juger les gens qu'elle voyait et les propos qu'elle entendait, et à donner la raison de ses jugements. Elle l'encourageait à lui rendre compte « de tous ses mouvements et de tous ses sentiments » et la « rectifiait avec tant de douceur et de grâce » que l'enfant, s'abandonnant avec confiance, n'avait rien de caché pour cette tendre institutrice. Elles étaient toujours ensemble, et l'aïeule indulgente, étudiant avec une attention soutenue le caractère, les goûts, les inclinations de sa petite-fille, lui indiquait à propos, par une direction presque insensible, les écueils à éviter et la route à suivre. « Mon intérieur lui était aussi visible que mon extérieur, écrit madame Geoffrin ; tout était pour moi un sujet d'instruction ; mon éducation était continue.⁶ » Il ne faut pas s'étonner qu'un tel mode de culture, intel-

⁵ « Si j'avais eu de la voix, écrit madame Geoffrin, elle m'aurait fait apprendre à chanter, car elle disait que c'était le seul des talents naturels qui eût besoin d'être conduit. »

⁶ « Vraiment, madame, répondit l'impératrice Catherine au récit que lui faisait madame Geoffrin de son éducation, votre grand-mère était une femme de beaucoup

ligement pratiqué, ait produit des fruits remarquables ; et si l'on s'explique maintenant l'orthographe fantaisiste de madame Geofrin, on comprend aussi de quelles ressources de pénétration, de finesse, de jugement ferme et net elle se trouva pourvue dès son entrée dans la vie.⁷

On aurait tort de conclure, d'après ce que j'ai dit de l'indépendance d'esprit de madame Chemineau, qu'elle fût ce qu'on appellerait aujourd'hui une libre-penseuse. La hardiesse d'idées et le goût du paradoxe qui la caractérisaient s'alliaient au contraire chez elle, par une association qui n'était pas rare à cette époque, avec un grand fond de religion et une stricte exactitude à observer les prescriptions de l'Église. Les pratiques de dévotion et les lectures pieuses tenaient donc une place importante dans l'emploi du temps des deux enfants dont elle avait la charge ; et son exemple, non moins que ses enseignements, produisirent une impression profonde sur l'âme de Thérèse Rodet, dont l'imagination était vive et le caractère impétueux. L'enfant se jeta dans le mysticisme avec l'ardeur qu'elle mettait en toute chose, et, vers l'âge de douze ou treize ans, sa piété devint si exaltée qu'il fallut interdire des austérités dont sa santé commençait à se ressentir.⁸ Elle avait projeté secrètement de vendre, pour en distribuer le prix aux pauvres, les quelques bijoux qui lui venaient de sa mère ; et un jour, au sortir d'une lecture sur la vie des Pères du désert qui l'avait transportée d'enthousiasme, elle détermina son frère, plus jeune et facilement influençable, à venir chercher avec elle, loin de la rue Saint-Honoré, quelque Thébaïde où ils finiraient leurs jours dans l'exercice de la pénitence. Il fallut courir après les fugitifs et les ramener presque de force à la maison paternelle. Quelques-uns des amis de la famille, émerveillés de ce détachement précoce, prédisaient que la jeune fille égalerait un jour Sainte Thérèse, sa patronne ; d'autres, d'un sens plus rassis, hochaient la tête et murmuraient tout bas que

de mérite ; la description que vous m'en faites est charmante, et sa petite-fille l'est aussi. » (Lettre du 18 juin 1765. Voir l'appendice.)

⁷ « Elle respectait son ignorance, a-t-on dit, comme le principe actif et fécond d'un esprit indépendant et original, et elle en faisait sortir des lumières qui manquent à tous les livres. » (*Mémoires historiques sur le XVIIIe siècle* de D. J. Garat.)

⁸ Souvenirs inédits de madame de la Ferté-Imbault. – Archives de la famille d'Estampes.

de tels sentiments, trop excessifs pour être durables, pourraient bien ménager des surprises et se tourner tôt ou tard vers quelque objet plus profane.

La demeure de madame Chemineau se trouvait non loin de l'église Saint-Roch, et chaque jour Thérèse Rodet, accompagnée de sa grand-mère, assistait à la messe de sa paroisse, où sa tenue recueillie faisait l'édification des fidèles. Diderot, dans un court portrait, nous la dépeint à cette heure matinale, « en cornette plate, en mince et légère siamoise,⁹ jolie comme un ange, joignant au pied des autels les deux plus belles menottes du monde.¹⁰ » C'est sous ces simples atours et dans cette pieuse attitude qu'un matin, à l'âge de quatorze ans, sans y songer et le plus innocemment du monde, elle attira les regards et gagna le cœur de celui qui allait demander sa main, et lui donner un nom, aussi obscur alors qu'elle devait un jour le rendre célèbre.

François Geoffrin, le prétendu de mademoiselle Rodet, était d'une extraction modeste, étant né en 1665 d'un fabricant de toiles d'Épinay-sur-Orge. Sans s'attacher à suivre le métier de son père, il entra de bonne heure dans l'industrie des « glaces à miroir », dont la fabrication, longtemps monopolisée à Venise, commençait à se répandre en France vers le milieu du XVII^e siècle, avec l'encouragement et l'appui de Colbert. Employé consciencieux, d'une probité scrupuleuse et d'un grand sens pratique, il fit assez vite son chemin, et en 1695, lors de la constitution de la quatrième Compagnie des glaces, connue sous le nom de Société Plâtrier,¹¹ il fut promu au rang de caissier général. Cette société, peu habilement dirigée, ne fit pas de brillantes affaires et dut au bout de sept ans se liquider, en laissant un déficit de près de deux millions. Mais François Geoffrin sut tirer à propos son épingle du jeu, et quand une compagnie plus riche et plus puissante se constitua à Saint-Gobain, en 1703, avec privilège du Roi, il passa de l'ancienne société dans la nouvelle, avec les mêmes fonctions et aux appointements fixes de deux mille livres par an. Ce n'était pas encore la fortune, mais elle lui vint par un autre chemin. Bien qu'au moral comme

⁹ [Étoffe fine de soie et coton.]

¹⁰ *Correspondance* de Diderot.

¹¹ *Voir l'Histoire de la manufacture des glaces de Saint-Gobain*, par M. A. Cochin.

au physique il n'eût assurément rien d'un héros de roman, il fit vers cette époque la conquête d'une « vieille fille », plus âgée que lui, mais de bonne famille et fort riche, qui fut « si frappée de ses vertus qu'elle l'épousa, certaine d'être heureuse avec lui.¹² » Elle ne fut pas trompée dans ses espérances, car François Geoffrin était véritablement un excellent homme ; et elle lui témoigna sa reconnaissance de la façon la plus délicate, attendu qu'elle mourut au bout de peu d'années, en lui léguant tous ses biens.

François Geoffrin, qui, dans le poste de confiance où il était placé, avait pu apprécier la solidité de la nouvelle Compagnie des glaces et le développement que ne pouvait manquer de prendre cette industrie naissante, eut le bon esprit d'employer la majeure partie de son héritage à acquérir des parts – ou, comme on disait, des *sols* – de la manufacture de Saint-Gobain ; et il augmenta ainsi son capital dans des proportions importantes.¹³ Si bien qu'en 1712, il résigna ses fonctions de caissier, fit nommer à sa place son neveu, Louis Geoffrin,¹⁴ et reçut le titre d'administrateur de la Compagnie. C'est dans le courant de l'année suivante qu'il tomba amoureux de mademoiselle Rodet, dont il connaissait déjà quelque peu la famille par relations de voisinage,¹⁵ et qu'il la rechercha en mariage.

Cette union, comme le dit justement madame de la Ferté-Imbault, « ne semblait pas très raisonnable », car le futur avait quarante-huit ans sonnés tandis que la fiancée en comptait quatorze à peine. Mais l'amour et la raison n'ont rien à démêler ensemble, et François Geoffrin, rencontrant une fille d'une beauté remarquable, d'une éducation sévère, de famille honorable, convenablement dotée du fait de son état d'orpheline, et enfin – ce à quoi il tenait plus qu'à toute autre chose – d'une dévotion exemplaire, passa sans hésiter par-dessus toutes les considérations qui eussent pu le détourner de suivre l'inclination de son cœur. Quant à Thérèse, elle était à l'âge où les jeunes filles, faute de terme de comparaison, ne sont guère à même d'apprécier bien sainement le

¹² Souvenirs de madame de la Ferté-Imbault.

¹³ En 1703, la valeur du *sol* de Saint-Gobain était de quatre-vingt-cinq mille livres ; cinquante ans plus tard, en 1752, il en valait trois cent mille.

¹⁴ Qui fut plus tard, en 1733, nommé directeur de la manufacture.

¹⁵ Il logeait tout à côté de madame Chemineau, même rue et même paroisse.

charme et le mérite d'un homme ; et l'ascendant de sa grand-mère, qui trouvait le parti sortable en tous points, la détermina sans grand peine.

Les choses furent menées rondement. Le contrat fut signé le 14 juillet 1713, en présence des membres de la famille et de quelques hauts personnages, tels que le marquis et la marquise de Vérac pour le futur, et pour la future, Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, Henri de Bourbon, prince de Neufchâtel, etc. La dot de Thérèse Rodet s'élevait au chiffre de « cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent trente-huit livres et quinze sols », et la fortune de François Geoffrin formait un total de deux cent cinquante-quatre mille soixante-six livres, sans y comprendre un hôtel situé rue Saint-Honoré, qu'il tenait de sa première femme, et qui devait servir d'habitation au ménage. Le même jour, dans l'église Saint-Roch, eut lieu la cérémonie nuptiale,¹⁶ et la nouvelle madame Geoffrin, emmenant avec elle son frère Louis, dont elle ne voulait pas se séparer, alla s'installer dans la demeure où elle était destinée à vivre plus de soixante années.

¹⁶ Dans l'acte de mariage, comme dans le contrat, François Geoffrin est qualifié d'« écuyer, conseiller-secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances. » Il avait en outre le grade de « lieutenant-colonel de la milice bourgeoise. »

Chapitre II

Les premières années de mariage. – Caractère de M. Geoffrin. – Louis Rodet. – La marquise de Tencin. – Ouverture du salon de Madame Geoffrin. – Fondation des dîners du mercredi. – Querelles domestiques. – Résignation et mort de M. Geoffrin.

Les premiers temps qui suivirent la célébration du mariage furent sans doute heureux, car ils n'ont guère d'histoire. François Geoffrin, avec son visage ridé et ses cheveux grisonnants, ne représentait qu'imparfaitement, aux yeux de la jeune épousée, l'idéal que l'on rêve dans la quinzième année, mais ce n'était pas cependant le personnage grotesque dont, plus tard, ceux qu'il hébergeait à sa table ont légué la légende à la postérité. Peu d'hommes, je ne crains pas de le dire, ont été plus calomniés que M. Geoffrin ; et la verve des chroniqueurs s'est, après sa mort, exercée à ses dépens, lui attribuant les naïvetés les plus colossales et les plus invraisemblables inepties. Les anecdotes foisonnent sur son compte : l'une des plus connues le représente lisant plusieurs fois de suite, sans s'en apercevoir, le premier tome d'un livre de voyages, et s'écriant avec conviction : « Ce livre est très intéressant, mais il me semble que l'auteur se répète un peu. » Tel autre de ses visiteurs l'aurait surpris un jour plongé dans le dictionnaire de Bayle, qui s'imprimait sur deux colonnes, et suivant les lignes d'un bout à l'autre de la page, de la meilleure foi du monde : « Quel excellent ouvrage, aurait-il dit, s'il était seulement moins abstrait ! » Un troisième enfin l'a questionné, une fois qu'il revenait de la Comédie, et en a obtenu cette réponse : « Je ne puis vous dire la pièce que l'on donnait, je n'ai pas eu le temps de regarder l'affiche.¹⁷ » On a poussé l'injustice jusqu'à lui reprocher son goût innocent pour la « trompette marine », qu'il pratiquait à ses moments perdus, et qui n'est pas, comme on pourrait croire, la conque légendaire des

¹⁷ Grimm, *Correspondance*.

Tritons de Neptune, mais bel et bien un instrument à cordes, dont on jouait avec un archet.

Toutes ces histoires, plus ou moins piquantes, qui couraient les salons et défrayaient les gazettes, furent, à n'en pas douter, inventées après coup, pour divertir la galerie, et donner quelque relief à une physionomie qui, considérée en elle-même, semblerait plutôt effacée. La vérité sans fard est que M. Geoffrin était un homme modeste, de mœurs tranquilles, d'un bon sens un peu terre à terre, d'humeur douce et joviale, fort entendu en affaires, « aimé et estimé dans sa paroisse » pour sa grande probité et sa rare dévotion, orné enfin, comme l'a écrit madame de la Ferté-Imbault, de toutes les « vertus gothiques », qui manquaient la plupart du temps à ses brillants détracteurs. Le trait suivant, que je trouve dans les notes de sa fille, donne une assez juste idée de son caractère, et fait honneur à sa prudence ainsi qu'à sa délicatesse : « Une des cousines de sa première femme lui avait légué une fortune, qui ne montait pas à moins de cent mille livres. Mais sachant que le plus proche héritier de cette parente, le président Dodun, était loin d'être riche, il refusa le legs et lui fit abandon de la somme. M. Dodun fut aussi étonné que reconnaissant, et, plus tard, étant devenu contrôleur-général des finances, il proposa à mon père de le nommer fermier-général. Mais mon père, qui avait vu les premiers temps du règne de Louis XIV, et qui se rappelait tous les tourments qu'avaient fait éprouver aux financiers les *Chambres de justice*, répondit à M. Dodun qu'il se garderait bien de se préparer de tels ennuis en cherchant à devenir plus riche, qu'ayant épousé dans sa jeunesse une vieille femme qui lui avait donné son aisance, il en avait plus tard épousé une jeune, qui était fort dévote, et à qui suffisait comme à lui-même un bien honnête, acquis par de bons moyens.¹⁸ » Sur quoi il déclina l'offre du contrôleur-général, le laissant fort ébahi de ce désintéressement.

Quant à sa culture d'esprit, s'il est vraisemblable que ses goûts le portaient peu vers la littérature, il possédait au moins l'instruction élémentaire dont un grand nombre de gens plus haut placés que lui se contentaient à cette époque ; et j'ai pu lire une lettre de sa main, dont le style est fort correct, et l'orthographe incontestable.

¹⁸ Souvenirs de madame de la Ferté-Imbault.

blement supérieure à celle de la petite-fille de madame Chemineau. On peut donc, de tout ce qui précède, conclure avec justice que M. Geoffrin fut un homme de cœur et de sens, d'une intelligence ordinaire, et qu'après tout il ne se tira pas plus mal que bien d'autres de l'emploi, toujours difficile, de mari d'une femme célèbre.

Mais de célébrité, il n'était pas encore question au temps dont nous parlons, et madame Geoffrin, en ces années de sa jeunesse, nous apparaît tout uniment sous les traits d'une ménagère entendue et d'une bonne mère de famille. L'occupation ne manquait pas à son activité. Moins de deux ans après son mariage, le 20 avril 1715, elle mettait au monde une fille, qui fut baptisée sous le nom de Marie-Thérèse, et qui eut pour marraine¹⁹ son arrière-grand-mère, madame chemineau, alors bien vieille et bien près de sa fin. Un peu plus tard, la naissance d'un fils, Louis-François,²⁰ vint combler les vœux du ménage. Ce dernier enfant mourut d'ailleurs à l'âge de dix ans, et ne joue par conséquent aucun rôle dans notre récit. La charge d'élever cette famille n'était pas la seule qui incombat à madame Geoffrin. Sans parler du souci quotidien de son intérieur, elle avait encore à surveiller l'éducation de son frère, Louis Rodet, qui, depuis la mort de madame Chemineau, survenue le 15 mai 1717,²¹ avait été mis sous sa tutelle, et qu'elle entourait d'une tendre sollicitude. Un essai que l'on fit de l'envoyer comme pensionnaire au séminaire Sainte-Geneviève, à Nanterre, ne donna pas de bien heureux résultats, et l'on dut au bout de quelques mois le faire revenir dans l'hôtel de la rue Saint-Honoré, où M. Geoffrin, non seulement consentit à le garder d'une manière définitive, mais se prit pour lui d'une telle affection qu'il « l'a

¹⁹ Le parrain fut François Geoffrin, greffier des défauts et sentences aux ordonnances du Châtelet de Paris, cousin de M. Geoffrin.

²⁰ 23 août 1717.

²¹ Le testament de madame Chemineau se trouve, comme les pièces qui précèdent, dans les archives de M. le marquis d'Estampes. Il débute par l'expression des plus hauts sentiments de piété, contient de nombreuses fondations de messes et de legs à des parents et amis. Elle y mentionne avec tendresse « le sieur Geoffrin, son petit-gendre, et la demoiselle épouse dudit sieur Geoffrin, sa petite-fille », et leur laisse spécialement ses tableaux qui, d'après les termes de l'inventaire, paraissent avoir été des copies exécutées par madame Chemineau elle-même.

dopta comme son fils ». Les deux beaux-frères, en effet, malgré la différence d'âge, semblaient faits pour s'entendre. Sans doute, Louis Rodet ne possédait pas les brillantes qualités de sa sœur, mais soumis, rangé, économe et modeste, c'était ce que l'on peut appeler un excellent jeune homme. Ses comptes, qu'il tenait avec un soin scrupuleux, font foi de la simplicité de ses goûts, ainsi que de la pureté de ses mœurs. On y lit des états comme celui-ci, qui comprend sa dépense de deux mois :

Pour mes menus plaisirs	15	livres
Pour ma nourrice	12	-
Pour le maître de musique	12	-
Pour mes bonnets de nuit	6	-
Pour les étrennes du portier	6	-
Pour une paire de souliers	6	-
Pour faire faire mes cheveux	3	-

60 livres²²

Comme on ne peut tout avoir, il convient d'ajouter que chez Louis Rodet l'intelligence n'était pas à la hauteur des sentiments, et qu'il manquait d'élégance dans son aspect extérieur. Une lettre du supérieur du séminaire, adressée à madame Geoffrin, conseille vivement de lui donner un maître à danser, car « cet exercice servirait à le former, embarrassé comme il est de sa personne » ; et le supérieur propose pour cet emploi « un très habile homme, à qui l'on donne trois livres dix sols par mois ».

Au reste l'économie et l'ordre le plus sévère régnaient dans le ménage Geoffrin. Les comptes de tutelle de Louis Rodet, établis par son beau-frère lors de sa majorité, indiquent que le train de maison était des plus restreints, et que toutes choses étaient réglées avec une minutieuse exactitude. J'en trouve une preuve nouvelle dans les « états » tenus chaque mois à cette époque par madame Geoffrin, où ses dépenses personnelles sont inscrites de sa main dans le plus grand détail, depuis les pots de confitures jusqu'aux drogues, saignées et visites de l'apothicaire. Jamais elle ne fit un

²² Sa plus grosse dépense jusqu'à l'âge de vingt ans est un fusil, qu'il paie quatre-vingt-dix livres, et sa dépense annuelle, en y comprenant tout son entretien, ne dépasse guère huit cents livres, bien qu'il jouît d'un revenu de près de trois mille livres.

sou de dette ; jamais elle ne renvoya un de ses domestiques,²³ se bornant à les surveiller de près et à exiger d'eux le soin et l'attention qu'elle observait elle-même. Elle n'était pas moins raisonnable sur le chapitre de la toilette. Même au temps de sa première jeunesse et de sa plus grande beauté, son entretien annuel n'excéda jamais quinze cents livres. Elle n'aimait pas les bijoux, dédaignait la parure, et ne se pliait guère à suivre les caprices de la mode. Elle ne consentit sous aucun prétexte, nous apprend sa fille, à se laisser « friser et coiffer en arrière », comme c'était alors la coutume parmi les belles dames de son temps.

C'est que, dès cette période ancienne de sa vie, les hommages auxquels elle attachait du prix n'étaient pas ceux qui s'adressent au fragile éclat du visage. La coquetterie, sous toutes ses formes, lui demeura toujours complètement étrangère ; et les plus sévères de ses contemporains s'accordent à représenter sa conduite comme irréprochable en tous points. Si plus tard M. Geoffrin éprouva, du fait de son épouse, quelques déboires auxquels le pauvre homme ne pouvait guère s'attendre, il eut au moins cette bonne fortune d'échapper aux accidents qu'eût pu donner à craindre un mariage aussi disproportionné que le sien.

Le ménage Geoffrin eût sans doute continué jusqu'au bout à couler des jours paisibles et obscurs, et nul ne connaîtrait aujourd'hui le nom de l'héroïne de ce récit, sans le hasard qui lui donna pour voisine la femme la plus séduisante peut-être, la plus dangereuse aussi de son temps. J'ai nommé la marquise de Tencin, qui habitait alors un petit appartement dans la rue Saint-Honoré, non loin du cul-de-sac de l'Oratoire,²⁴ et à peu de distance de l'hôtel de M. Geoffrin. On connaît trop pour qu'il soit nécessaire de la rappeler ici la vie singulièrement agitée de l'ancienne religieuse de Grenoble, vite défroquée, relevée de ses vœux à Rome, convive assidue des petits soupers du Régent et la plus débauchée de ses maîtresses, mère par aventure d'un fils qu'elle abandonne, et qui sera un jour le fameux d'Alembert, s'immisçant avec audace dans les affaires politiques, ministre d'État *in partibus* avec son frère, le

²³ Souvenirs de madame de la Ferté-Imbault.

²⁴ La maison de madame de Tencin se trouvait en contre-bas de la Seine, et, d'après une note de Piron, dans les temps d'inondation, on n'entraît chez elle qu'en bateau.

cardinal-archevêque d'Embrun, et enfin, au bout de sa carrière, lasse et revenue des vanités du monde, quittant « le rouge et les mouches » pour se retirer dans un *bureau d'esprit*, où bientôt affluèrent les hommes les plus remarquables de l'époque. Virtuose d'ailleurs incomparable, sachant, comme dit Sainte-Beuve, « le fin du jeu en toute chose », passant avec une admirable aisance, et selon les besoins du moment, de la dureté de cœur qui va jusqu'au crime²⁵ à cette obligeance pour autrui qui confine à la bonté, madame de Tencin apparaît à coup sûr comme le plus beau type d'intrigante qui ait traversé l'histoire de la première moitié du XVIII^e siècle.

Pour quelle cause et dans quelle intention la grande dame, entourée de l'élite de la société littéraire et mondaine, recherchait-elle, jusqu'à l'admettre dans son intimité, la petite bourgeoise qui vivait ignorée dans son voisinage ? Madame de la Ferté-Imbault, dans les notes qui m'ont jusqu'à présent servi de guide, en donne une explication qui ne semble pas décisive : « La marquise de Tencin, dit-elle, savait que mon père était honnête et riche, que ma mère avait beaucoup d'esprit, que j'étais fille unique ; comme elle embrassait tous les genres d'intrigues, elle voulut se lier avec ma mère, afin de me marier à sa volonté avec l'un de ses protégés. » Quelque arrière-pensée de ce genre a-t-elle passagèrement occupé la marquise ? La supposition n'a rien d'in vraisemblable, mais elle ne suffit pas à justifier une liaison qui, commencée vers 1730, se poursuivit pendant de longues années après le mariage de mademoiselle Geoffrin, mariage auquel madame de Tencin ne prit aucune espèce de part. Le vrai motif est probablement plus simple. Madame de Tencin, vieillie, malade, peu riche, n'offrait guère aux gens de lettres de son entourage d'autre attraction que le charme - d'ailleurs très vif - de sa conversation. Quelques maigres soupers çà et là et, au premier janvier, une aune de velours pour se faire des culottes : voilà à quoi se réduisaient ses libéralités en faveur de sa « ménagerie », ainsi qu'elle appelait ses intimes. Le jour pouvait venir où l'exigence de quelques-uns de ses philosophes ne se contenterait plus de cette aubaine. N'était-ce pas faire

²⁵ On sait qu'elle laissa se tuer sous ses yeux son amant La Fresnaye, et que sa conduite en cette affaire parut si suspecte qu'il fut procédé contre elle à un commencement d'information.

un coup de maître que d’y ajouter l’amorce d’une femme jeune, jolie, spirituelle, pourvue d’un vieux mari, ce qui ne gêne rien – et de plus, dans une situation trop modeste pour porter ombrage à la maîtresse du logis, et entrer en rivalité avec elle ?

La marquise déploya donc toutes ses grâces pour gagner la confiance et l’amitié de sa voisine, et y réussit parfaitement. Les habitués de son salon, encouragés par elle, firent le meilleur accueil à la charmante recrue, et madame Geoffrin, ravie « de voir à ses pieds des hommes tels que Fontenelle,²⁶ Lamotte,²⁷ Saurin,²⁸ Mairan,²⁹ Montesquieu », ne tarda pas à trouver cette compagnie « bien plus divertissante que celle des dévots de sa paroisse³⁰ ». Un tel changement dans les relations ne pouvait manquer d’entraîner une modification dans la manière de vivre. La jeune femme, qui avait mené jusqu’alors une existence retirée et presque monastique, s’accoutuma de ce moment à s’absenter volontiers hors de son logis, puis à recevoir chez elle quelques-uns de ses nouveaux amis. L’hôtel, longtemps silencieux, de la rue Saint-Honoré, s’ouvrit bientôt pour des personnages dont le nom seul excitait la méfiance des gens bien pensants qui le fréquentaient naguère ; il s’y tint des propos dont leurs pieuses oreilles eussent été certainement offensées.

Du caractère que nous connaissons à M. Geoffrin, il est aisé de deviner que ces façons insolites n’étaient pas faites pour lui plaire. Son humeur sédentaire s’était fort bien accommodée tout d’abord du train paisible de son ménage, et il se félicitait chaque jour qu’une femme aussi jeune que la sienne – bien qu’il jugeât parfois sa dévotion « un peu follette » – fût assez raisonnable pour renoncer d’elle-même et sans murmure à tous les plaisirs de son âge.³¹ L’habitude prise pendant plus de dix années l’avait rendu exigeant, et quand il fallut déchanter, le mécontentement qu’il éprouva s’aggrava de sa déception. Aussi dès les premiers symp-

²⁶ [Bernard Le Boyer de Fontenelle (1657-1757), écrivain et scientifique.]

²⁷ [Antoine Houdar de La Motte (1672-1731), écrivain, dramaturge.]

²⁸ [Bernard-Joseph Saurin (1706-1781), avocat, dramaturge, poète.]

²⁹ [Jean-Jacques Dortous de Mairan (1678-1771), mathématicien et physicien, auteur de nombreux ouvrages scientifiques sur des sujets variés.]

³⁰ Souvenirs de madame de la Ferté-Imbault.

³¹ Souvenirs de madame de la Ferté-Imbault.

tômes se mit-il en frais d'éloquence pour détourner son épouse d'une société qu'il considérait comme pernicieuse à tous égards, et dont il lui démontrait vainement chaque jour « le défaut de vertu, l'orgueil et le peu d'amitié ». Puis, de la persuasion il passa à des arguments plus décisifs, et pour la première fois de sa vie, essaya la puissance de l'autorité maritale. Mais tout fut inutile, et le bonhomme apprit alors à connaître la force de volonté de celle qu'il s'était donné pour compagne. Madame Geoffrin, « qui se sentait enfin dans son véritable élément », tint tête à son mari « avec tant de constance, et même de violence, que, comme au bout du compte il aimait la paix plus que toute autre chose », il prit, de guerre lasse, le parti de se soumettre et de la laisser vivre à sa guise.

Mais il n'était pas au bout de ses peines, et l'ambition toujours croissante de sa femme lui ménageait encore des surprises. Les réceptions récemment inaugurées s'organisèrent bientôt sur des bases nouvelles. Au XVIII^e siècle, comme au siècle précédent, la coutume était de dîner à une heure et sans cérémonie, et c'était pour le souper du soir que se faisaient les invitations.³² Madame Geoffrin fut une des premières à rompre en visière avec cet antique usage et à faire du repas du jour le repas important, ce qui permettait de prolonger les causeries pendant des heures plus longues. Par une autre innovation – et afin de s'assurer l'assiduité des convives de son choix – elle assigna un jour fixe à ces agapes hebdomadaires ; et les dîners du mercredi, dont quarante ans de succès devaient consacrer la gloire, se succédèrent dès lors avec une régularité que rien ne put jamais interrompre. Le train de maison s'accrut en conséquence, et la patriarcale simplicité d'antan fit place à une espèce de luxe que les mœurs bourgeoises n'admettaient guère à cette époque.

L'indignation de M. Geoffrin fut portée à son comble par cette révolution domestique. Bien qu'il fût maintenant fort riche – ayant considérablement augmenté, par des spéculations heureuses, sa fortune personnelle et la dot de sa femme – il était aussi fort économe. Il lui parut intolérable de voir une bonne part des revenus acquis par son labeur passer en frivoles dépenses, au profit de gens qu'il considérait, ou peu s'en faut, comme des parasites, et d-

³² Voir *Un bureau d'esprit au XVIII^e siècle*, par Tornézy.

ont, en tout cas, il ne goûtait aucunement ni l'agrément ni les idées. La guerre civile se déchaîna dans le ménage, et pendant quelques années ce fut une sorte d'enfer. « Chaque fois que ma mère demandait de l'argent, raconte madame de la Ferté-Imbault, il se passait des scènes terribles, dont les effets pour ma mère étaient parfois si violents que je croyais qu'elle n'y survivrait pas ... Malgré mon jeune âge,³³ continue la narratrice, j'étais le plus souvent la confidente et la médiatrice de ces querelles incessantes ; j'avais seule le pouvoir de les raccommoier jusqu'à une prochaine occasion.³⁴ » Quant à Louis Rodet, ses goûts timides et casaniers le poussaient généralement à prendre parti pour son beau-frère, et à contrecarrer les projets de sa sœur ; de sorte que madame Geoffrin, irritée de rencontrer de l'opposition chez son allié naturel, commença « à le tourmenter continuellement et à ne plus pouvoir le souffrir³⁵ ».

Mais il n'est pas d'orage qui ne s'apaise à la longue, et le pauvre M. Geoffrin n'était guère de taille à résister bien longtemps à l'ascendant d'une volonté impérieuse et suivie. « Il combattait toujours, dit sa fille, et finissait toujours par céder. » le jour vint où il ne combattit même plus. La certitude d'être vaincu dans la lutte engendra la résignation, et dans les dernières années de sa vie, le brave homme, docile et dompté, poussait la complaisance jusqu'à « ordonner lui-même les repas présidés par sa femme et à en dresser les menus », s'ingéniant à concilier les deux termes du problème : bonne chère et peu d'argent. Sa seule protestation fut désormais le silence : assis presque immobile en face de son épouse, ne témoignant jamais ni d'un mot ni d'un geste qu'il prît le moindre intérêt aux dissertations qui se faisaient en sa présence, il n'ouvrait la bouche que pour servir à table, « ce qu'il faisait alors de la façon la plus honnête », mais d'un air détaché et avec l'atti-

³³ Marie-Thérèse Geoffrin avait alors une quinzaine d'années.

³⁴ Dans l'ouvrage intitulé *Les loisirs d'un ministre*, le marquis d'Argenson, qui a connu M. Geoffrin, confirme en quelques lignes le récit de madame de la Ferté-Imbault.

³⁵ Louis Rodet mourut peu d'années après, laissant, sans rancune de ces querelles, sa fortune à sa sœur. Je n'ai pu trouver la date exacte ni les circonstances de sa mort.

tude d'un « intendant de Madame³⁶ ». En pensait-il davantage ? Le marquis d'Argenson, qui l'honorait de son estime, prétend savoir de bonne source qu'il se divertissait, dans son for intérieur, aux propos des beaux esprits de sa femme, et qu'il jugeait leurs prétentions « dans un esprit de critique ». Mais d'Argenson ne produit aucune preuve à l'appui de cette affirmation, où il est permis de ne voir autre chose qu'une paradoxale fantaisie.

La fin de M. Geoffrin, qui survint le 20 décembre 1749, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, passa fort inaperçue du public, en y comprenant les gens qui fréquentaient assidument son logis. Sa femme elle-même, si l'on en croit la chronique, n'attacha peut-être pas à cet événement toute l'importance désirable. Quelques mois après son veuvage, l'un des convives habituels, au retour d'une absence, s'en vint à l'hôtel de la rue Saint-Honoré : « Qu'est donc devenu, demanda-t-il à la maîtresse de maison, ce vieux monsieur qui était toujours au bout de la table, et qui ne disait jamais rien ?

- C'était mon mari, répondit-elle froidement ; il est mort. »

Ce fut son oraison funèbre.

³⁶ Marquis d'Argenson, *loc. cit.*

Chapitre III

Mort de madame de Tencin. – Constitution définitive du salon de la rue Saint-Honoré. – Les premiers habitués : Voltaire, Montesquieu, Piron, Fontenelle. – Influence de ce dernier sur l'esprit de madame Geoffrin. – Portrait qu'elle a tracé de lui.

Par une curieuse coïncidence, madame de Tencin succomba la même année que le pauvre homme inoffensif dont elle et ses amis avaient, sans y prendre garde, si fort troublé la vieillesse. Cette nouvelle mort, survenant après l'autre, acheva de donner un libre essor à l'ambition de madame Geoffrin et à la constitution d'un cénacle littéraire qu'elle avait résolu de fonder. La vieille marquise était trop perspicace pour n'avoir pas prévu cette conséquence de sa disparition, et dans les derniers temps de sa vie, lorsqu'elle voyait sa voisine continuer à lui rendre assidument visite, recueillir ses moindres paroles, profiter avidement des leçons de sa grande expérience : « Savez-vous, disait-elle à ses intimes, ce que la Geoffrin vient faire ici ? Elle vient voir ce qu'elle pourra retirer de ma succession.³⁷ »

Madame de Tencin avait dit le mot juste : dès qu'elle eut rendu l'âme, le meilleur de sa « succession » passa dans le salon de la rue Saint-Honoré, et l'héritage en valait la peine, puisqu'il se composait tout d'abord d'hommes comme Mairan, Montesquieu, Fontenelle, auxquels viennent bientôt s'ajouter Marivaux, Marmontel, d'Alembert, et tant d'autres, la fine fleur de l'esprit français. Et, par un merveilleux phénomène, dans cette assemblée d'élite, au milieu de ce monde encore nouveau pour elle, madame Geoffrin, cette parvenue qui, d'après son propre témoignage, n'a reçu nulle éducation, même élémentaire, nulle teinture des lettres ni des arts, qui n'a jamais rien lu ni rien appris qu'« à la volée », qui ne sait même pas l'orthographe, se meut avec une parfaite aisance, n'est étrangère à aucun sujet, inférieure à aucune tâche, provoque,

³⁷ Marmontel, *Mémoires*.

anime, dirige, surveille les causeries, et les contient au besoin, en ramenant la mesure par un mot, un geste, un fil presque invisible. C'est que personne, semble-t-il, n'a possédé au même degré ce don, particulier aux femmes, de s'assimiler naturellement et sans effort la notion des choses de l'esprit, dans la limite de ce qui peut servir. « Je me compare, disait-elle un jour à Fontenelle, à un petit arbre tout rond, qui a des branches de tous côtés. Je me mêle un peu de tout ; je sais un peu de tout. » Cela est vrai, sans doute ; mais son plus grand art consiste à ne parler jamais que de ce qu'elle connaît bien, et, sur tout le reste, à faire parler les autres, en choisissant pour chacun le terrain qui lui convient le mieux ; et elle mérite ainsi le compliment que lui fit le bon abbé de Saint-Pierre, qui, ennuyeux partout ailleurs, avait paru brillant chez elle : « Je ne suis, madame, qu'un instrument dont vous avez bien joué. »

À tous les noms illustres que je viens de citer, j'aurais pu ajouter celui qui les surpassa tous en éclat et en renommée : Voltaire, en effet, dans cette première période du salon de la rue Saint-Honoré, s'y montra à plusieurs reprises. Mais ses apparitions furent rares et courtes, et il ne fut à aucun moment des intimes de madame Geoffrin. Peut-être n'en contra-t-il pas chez elle d'adulation aveugle et constante dont sa clientèle ordinaire lui avait donné l'habitude, et qu'il commençait dès lors à considérer comme un droit. Le fait est que madame Geoffrin, sans méconnaître, comme elle dit, « son prodigieux esprit et l'étendue de ses talents », n'éprouva jamais qu'une sympathie médiocre pour la personne de Voltaire, dont le caractère vindicatif et le défaut d'équilibre répugnaient à sa nature essentiellement tempérée. Lorsqu'il fut question de lui ériger, de son vivant, une statue, elle refusa de souscrire « fût-ce pour un louis », et traita fort dédaigneusement « les fanatiques qui avaient conçu l'idée de cette folie.³⁸ » Dans ses lettres familières elle ne lui ménage pas les épigrammes, parfois assez piquantes, comme dans ce billet qu'elle adressait à son ami Cramer. Le poète venait alors de faire représenter chez lui sa tragédie de *Rome vaincue*, et y avait pris lui-même un rôle :

³⁸ Lettre au roi de Pologne.

« Voltaire, qui est plus fou que jamais, écrit madame Geoffrin, fait comme les pâtisseries : il mange les petits pâtés qu'il ne peut pas vendre ! Il a une troupe à lui pour jouer chez lui les pièces dont on ne veut pas à la Comédie.³⁹ »

De son côté Voltaire, à qui revenait sans doute un écho de ces petites méchancetés, lance çà et là dans sa correspondance quelques pointes à l'adresse de « la nouvelle reine de Saba », et s'égaie aux dépens de cette protectrice des lettres qui se mêlait de critiquer les plus grands écrivains sans être elle-même en état de tracer correctement deux lignes. « Vous aurez bientôt, écrit-il à d'Argental, madame du Boccage,⁴⁰ qui revient, dit-on, avec une tragédie. Madame Geoffrin ne donnera-t-elle rien ? » Somme toute rien de bien grave dans cette guerre à coups d'épingle, qui prit fin d'une manière favorable pour tous les deux, à la suite d'un assez bizarre incident. L'occasion fut le testament de Fontenelle, qui avait institué madame Geoffrin sa légataire universelle. L'avantage était mince, car il se réduisait à transmettre tout l'héritage à quelques parents éloignés, sans en garder un sol pour soi-même ; mais il se trouva que Fontenelle, neveu de Corneille, avait oublié dans la distribution de ses biens un certain François Corneille, personnage peu intéressant du reste, mais parent du grand tragique, lequel se prétendit spolié, intenta à madame Geoffrin un procès en restitution d'héritage, et publia contre elle un mémoire fort injurieux, qui se répandit dans Paris et fit quelque tapage. On pouvait craindre que Voltaire, protecteur déclaré de la fille du réclamant, mademoiselle Marie Corneille, ne prît fait et cause avec sa fougue ordinaire contre l'exécutrice des volontés de Fontenelle. Il n'en fut rien : le poète, devant l'injustice de l'attaque, se prononça hautement contre François Corneille, son « ridicule factum » et son « impertinent procès », et proclama que le bon droit était du côté de madame Geoffrin. Pour ne pas demeurer en reste, celle-ci, le procès gagné, s'empressa de s'inscrire pour une forte somme dans la souscription ouverte par Voltaire en faveur de Marie Cor-

³⁹ *Un bureau d'esprit au XVIIIe siècle*, par Tornézy. « La pièce a des beautés, ajoute madame Geoffrin, mais pas le sens commun, comme tout ce que fait Voltaire. »

⁴⁰ Madame du Boccage (1710-1802) tint quelque temps à Paris un salon rival de celui de madame Geoffrin. [Anne-Marie du Boccage était également écrivaine, poète et dramaturge ; elle fut lauréate du grand prix de l'Académie de Rouen.]

neille ; et ce fut pendant quelque temps, entre les adversaires réconciliés, un échange de propos aimables et de congratulations réciproques.⁴¹

Il en fut tout autrement avec Montesquieu, dont les relations avec madame Geoffrin suivirent une marche entièrement opposée. Il était de ses plus anciens amis, ayant fait sa connaissance chez madame de Tencin dès l'année 1730, et il s'était pris pour elle d'un goût assez vif. Lorsqu'elle manifesta le désir d'ouvrir à son tour un salon littéraire, il fut des plus empressés à encourager cette idée et à rehausser par sa présence les réunions naissantes de l'hôtel de la rue Saint-Honoré. Il contribua ainsi puissamment au succès de la nouvelle « colonie » ; car Montesquieu, sans être, au sens habituel du mot, un « causeur » spirituel et brillant, était doué d'une sorte d'éloquence qui, lorsqu'il s'échauffait, tenait l'auditoire sous le pouvoir de sa parole et produisait une impression profonde. Madame Geoffrin l'aimait et l'estimait beaucoup ; et lui, de son côté, non content de célébrer le charme d'une femme aimable et d'un accueil hospitalier, faisait grand cas de son jugement et prenait volontiers ses avis. Aussi, lorsqu'il fit imprimer à Genève son illustre traité de *l'Esprit des lois*, madame Geoffrin fut-elle une des premières à qui échut l'honneur, fort envié, d'en tenir un exemplaire de la main de l'auteur. Elle prit aussitôt sa plume et le remercia de l'envoi par la lettre suivante qui, toute gracieuse qu'elle fût, se trouva être la première cause du refroidissement de leur amitié :

*12 janvier 1749*⁴²

Je ne vous sais aucun gré, mon cher président, de penser à moi au milieu de vos loups et de vos éperviers. Ce que vous avez

⁴¹ « Je vous supplie, écrit Voltaire à Mairan, de dire à madame Geoffrin combien mademoiselle Corneille et moi nous sommes touchés de son procédé généreux ... Elle ne pouvait répondre plus noblement aux impertinences d'un factum ridicule, dont assurément mademoiselle Corneille n'est point complice. » (16 août 1761). – « Je ne la connais que par de belles actions, elle fut la première à souscrire en faveur de mademoiselle Corneille, dont le père lui avait fait un procès si impertinent ; elle ne se vengea que par des bienfaits. En vérité, voilà de ces choses qu'il faut que la postérité sache... » (Lettre à Marmontel, 20 décembre 1766.)

⁴² Archives de la famille d'Estampes.

de mieux à faire est de vous distraire de cette compagnie. Mais c'est à vous de me remercier de ce que je veux bien interrompre une lecture délicieuse pour vous écrire. Cette lecture est un livre nouveau, dont il n'y a que fort peu d'exemplaires à Paris, que l'on s'arrache et que l'on dévore. Je ne veux pas vous en dire le titre, encore moins la matière qu'il traite ; je vous laisse le plaisir de le deviner. Je n'entreprendrai pas non plus de vous en faire l'analyse ; cela est au-dessus de mes forces. Mais je vous dis simplement ce que j'en pense.

Ce livre me paraît donc le chef-d'œuvre de l'esprit et de la philosophie. Il a deux avantages qui lui sont particuliers : le premier, c'est qu'il ne peut être jugé par les sots, il est hors de leur portée ; le second, c'est qu'il satisfait l'amour-propre des gens qui sont capables de le lire, en laissant de l'action à leur esprit. Comme toutefois vous pourriez n'avoir pas assez de confiance dans mes lumières pour en entreprendre la lecture sur ma parole, je vais, pour vous déterminer, vous dire le jugement que M. d'Aube⁴³ en a porté : il trouve ce livre plat et superficiel, et prétend qu'il a été fait des épluchures du sien. Après vous dit cela, tout est dit !

En recevant cette flatteuse appréciation de son livre, Montesquieu, qui connaissait madame Geoffrin et savait qu'une longue lecture sur des matières abstraites était un régal dont elle se montrait peu friande, s'étonna qu'elle eût pu, dans un si court espace de temps, s'assimiler un ouvrage tel que *l'Esprit des lois*, et il écrivit à madame de la Ferté-Imbault pour lui demander l'explication du mystère. Celle-ci, qui ne se piquait guère de diplomatie, répondit ingénument que sa mère n'avait assurément point lu *l'Esprit des lois*, que tout ce qu'elle en connaissait se réduisait à quelques fragments choisis çà et là, qu'elle s'était fait lire par sa fille, pendant une demi-heure au plus. Elle ajoutait du reste, comme correctif à cet aveu, que ce peu avait suffi à madame Geoffrin pour se faire une juste idée de l'ouvrage et que, si cette méthode de critique « ne faisait pas honneur à la science de sa mère, elle en faisait beau-

⁴³ Neveu de Fontenelle, généralement réputé comme sot, pédant et fat, auteur d'un *Essai sur les principes du droit et de la morale*. (Note de madame de la Ferté-Imbault.)

coup, par contre, à son esprit naturel ». Mais Montesquieu, assez susceptible par nature et par métier d'homme de lettres, n'accepta point l'excuse, crut démêler quelque ironie dans des louanges décernées sur une notion aussi sommaire de son œuvre, et commença dès lors à se méfier d'une amie qui traitait le fruit de ses veilles avec une telle légèreté. Bref, depuis ce moment, sans qu'il y ait eu rupture à proprement parler, et bien qu'ils se vissent encore de temps à autre, leurs rapports prirent peu à peu un caractère d'aigreur à peine dissimulée, qu'un incident, dont j'aurai à parler dans la suite de cette étude, transforma dix ans plus tard en hostilité déclarée.

Je ne veux citer ici que pour mémoire le poète Piron, bien qu'il fût également partie de la succession de madame de Tencin. « Gardez-vous de rebuter jamais aucun homme – avait dit un jour la vieille et habile *matrone* à sa future rivale⁴⁴ – parce que, quand bien même neuf sur dix ne se donneraient pas un liard de peine pour vous, le dixième peut vous devenir un ami utile. » Tout en rendant hommage à la prudence de ce précepte, madame Geoffrines'astreignit pas à le suivre à la lettre, et ne recueillit l'héritage de la marquise que sous bénéfice d'inventaire. Piron fut du nombre de ceux qui, sans être entièrement « rebutés », ne reçurent qu'à demi leurs entrées dans le nouveau cénacle. Les propos libres et la tenue débraillée du jovial Bourguignon n'étaient guère en harmonie avec le ton ordinaire du salon de la rue Saint-Honoré, et ses incartades lui attiraient des sermons dont il se montrait fort vexé. « Je sors, écrit-il un jour,⁴⁵ d'un hôtel de Rambouillet, où la dame du logis donne à dîner à tous les illustres parasites de nos trois académies ... Nul n'a d'esprit là qu'elle et ses amis, du nombre desquels je n'ai pas, je crois, l'honneur d'être. Je ne figure en ce beau pays que comme une espèce de barbare ». Toutefois, les gronderies de l'une et les dépités de l'autre se terminaient en général par un raccommodement. Piron, pour rentrer en grâce, envoyait de petits vers louangeurs ; madame Geoffrin ripostait par de petits cadeaux : chocolat, sucre, café ou autres friandises ; et cet échange se continua pendant près de quarante ans, sans qu'il y eût jamais, de part ni d'autre, ni confiance ni sympathie véritable,

⁴⁴ Horace Walpole, *Correspondance*.

⁴⁵ Portraits intimes du XVIII^e siècle, par Goncourt.